Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Aluminium, veuillez visiter :
bpaluminium.fr/annales-sujets-et-corriges

Brevet Professionnel
Construction d'Ouvrages du Bâtiment
en Aluminium, Verre et Matériaux de Synthèse
450-23309 S

Session 2007

DOSSIER TECHNIQUE - DT

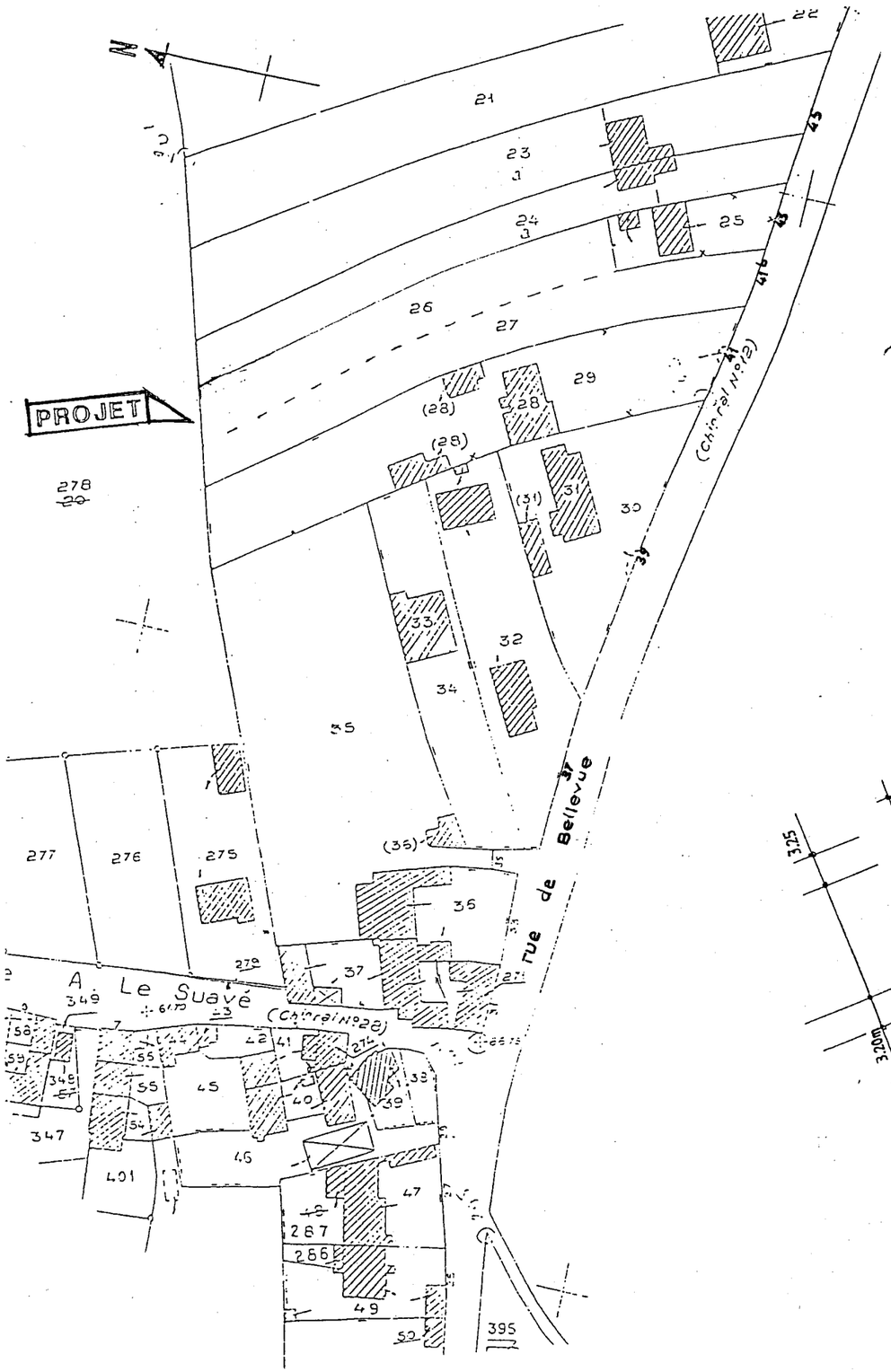
Ce dossier est composé de 13 documents repérés DT 1 / 13 à DT 13 / 13

DOCUMENTS

DT 1/13 à 9/13 : PLANS
DT 10/13 à 13/13 : EXTRAITS DE DESCRIPTIF

Examen :	BREVET PROFESSIONNEL	Session : 2007
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	Durée : 4h30 Coef. : 4
Epreuve :	E1 – Etude, préparation, suivi d'un ouvrage	Page de garde DT

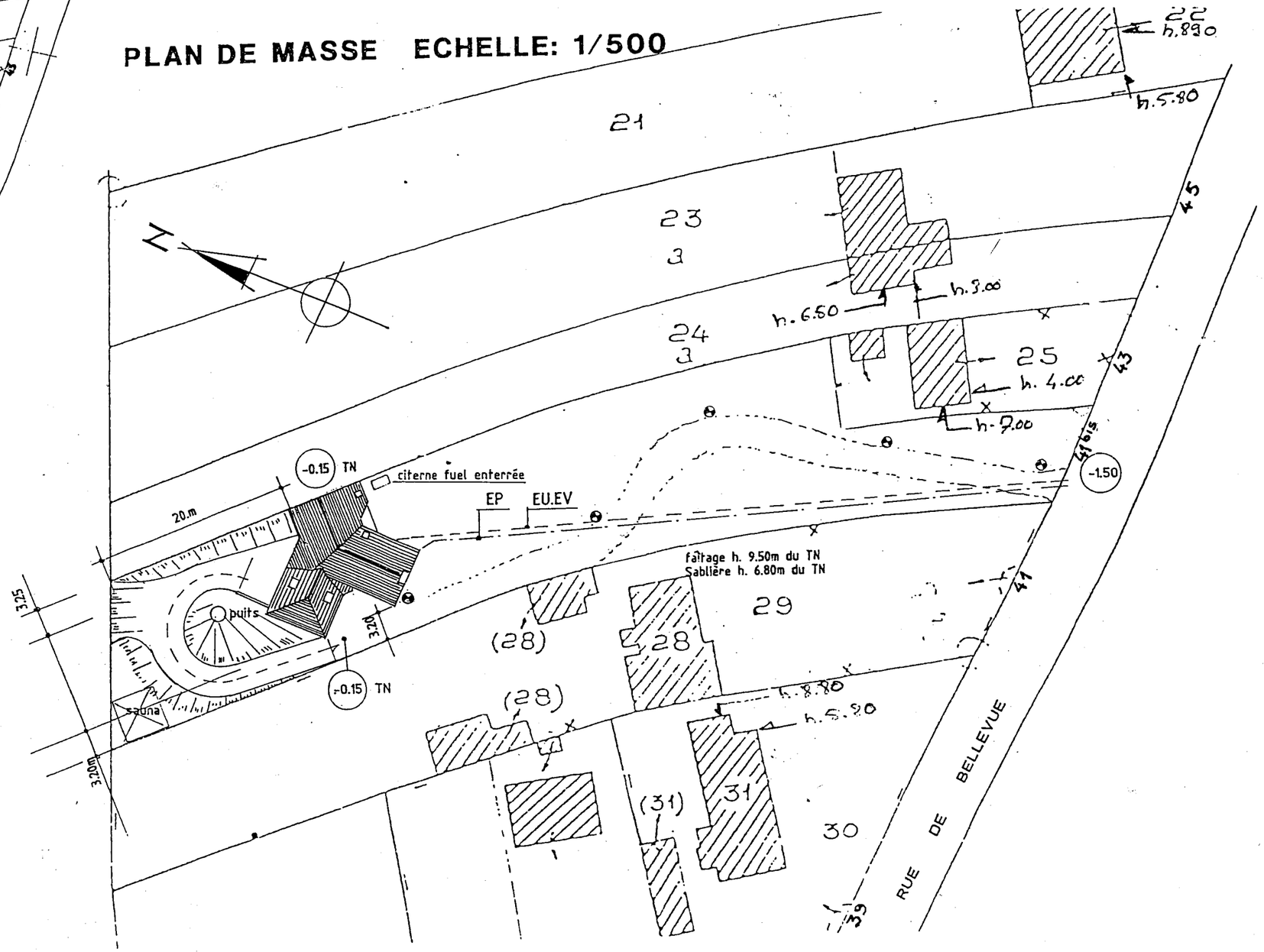
Propriété de M^r et M^me **AUCHADE**
22430 ERQUY



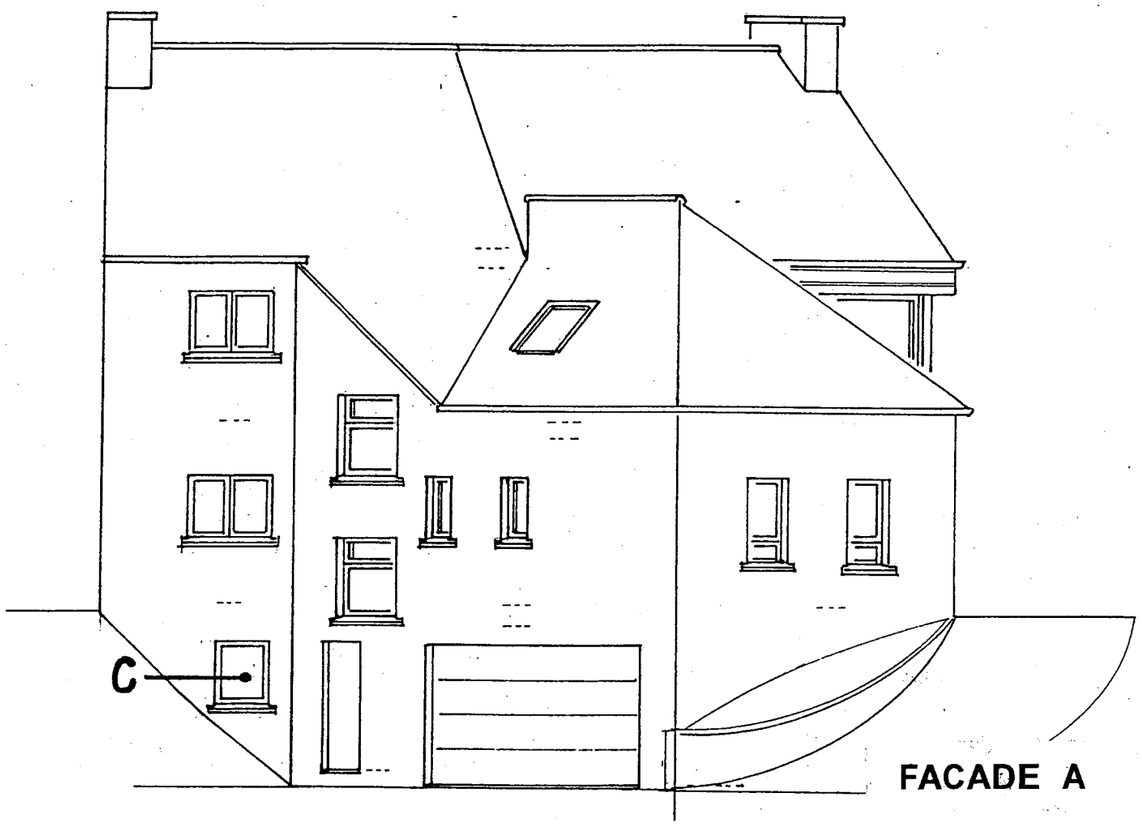
PLAN CADASTRAL

ECHELLE: 1/1000

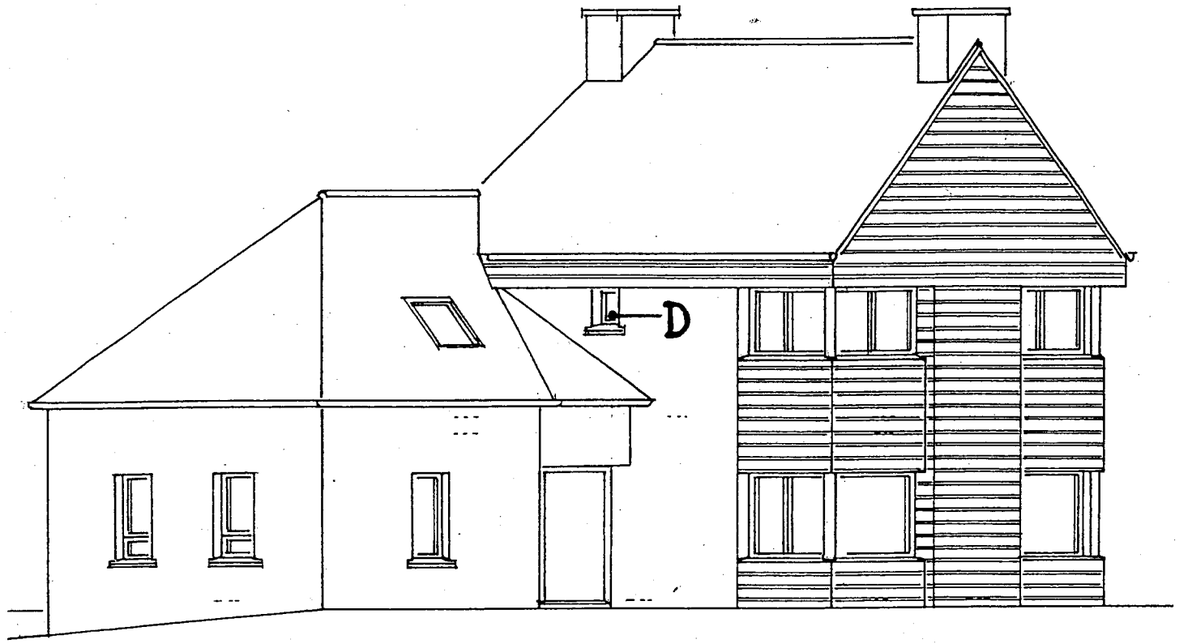
PLAN DE MASSE ECHELLE: 1/500



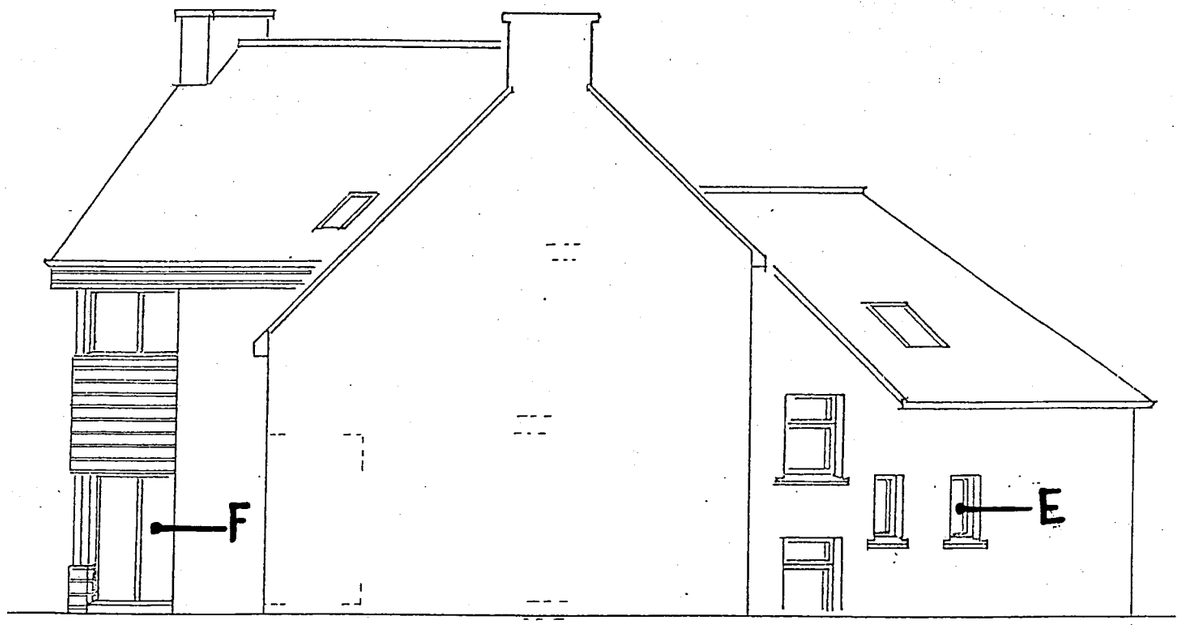
Examen :	BREVET PROFESSIONNEL	Session : 2007
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	Durée : 4h30 Coef. : 4
Epreuve :	E1 – Etude, préparation, suivi d'un ouvrage	DT 1/13



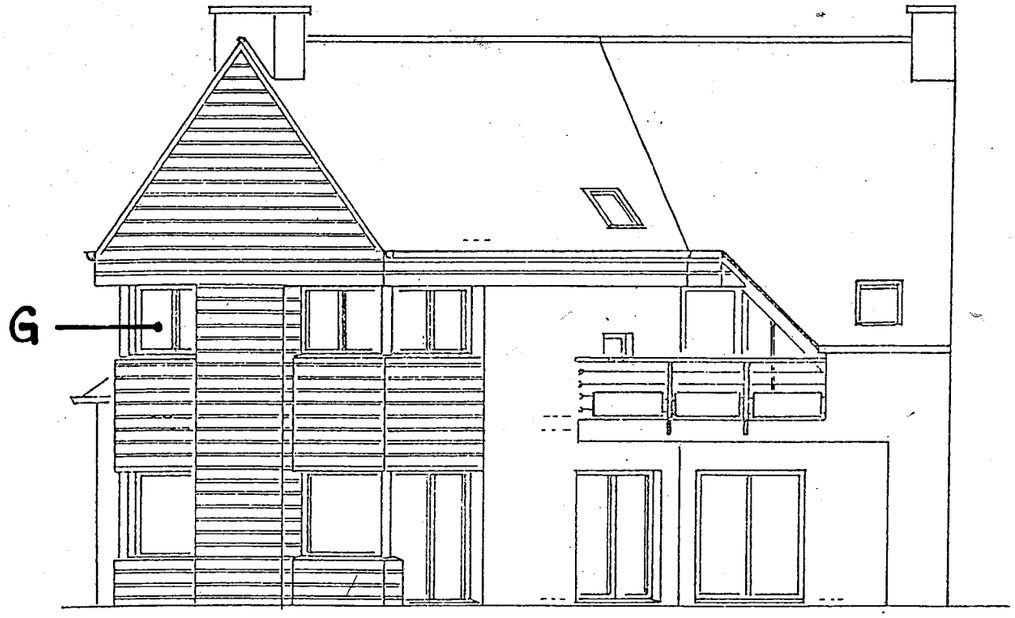
FACADE A



FACADE B



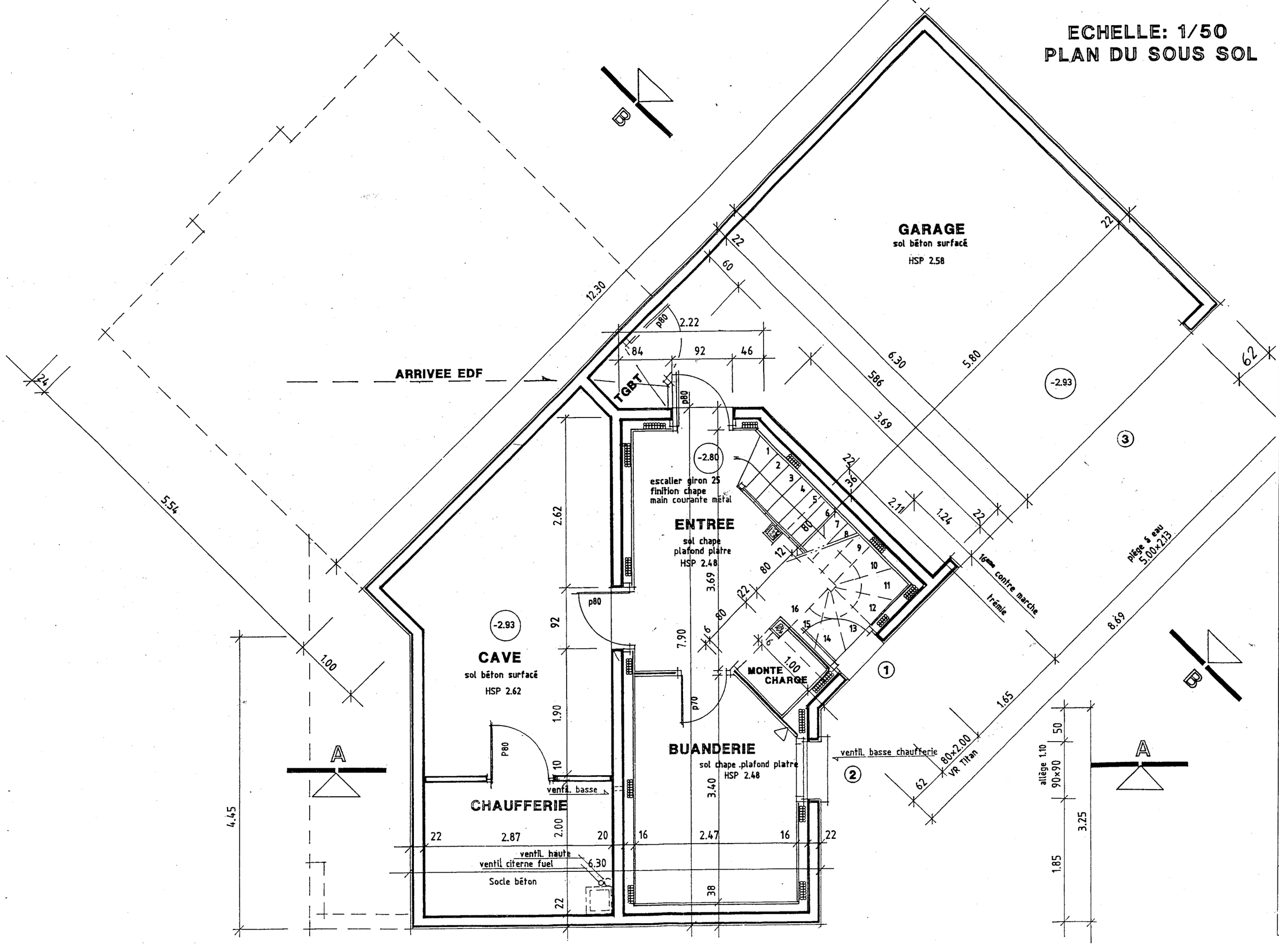
FACADE NORD EST



FACADE D

Examen :	BREVET PROFESSIONNEL	Session : 2007
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	Durée : 4h30 Coef. : 4
Epreuve :	E1 – Etude, préparation, suivi d'un ouvrage	DT 2/13

ECHELLE: 1/50
PLAN DU SOUS SOL



Examen :	BREVET PROFESSIONNEL
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse
Epreuve :	E1 – Etude, préparation, suivi d'un ouvrage
Session : 200₹	
Durée : 4h30	
Coef. : 4	
DT 3/13	

ECHELLE: 1/50
PLAN DU R.D.C.

SEJOUR
sol parquet
HSP.2.66

ENTREE
sol parquet
HSP. 2.47
plafond placo.

BUREAU
sol parquet
HSP.2.66

CH.1
sol parquet
HSP.2.66

S.d.B.
sol chape

WC
sol chape

SAS
sol chape

CUISINE
sol chape
HSP.2.66

AUVENT
sol caillebotis bois
posé sur plots
béton brut –0.13

air neuf cheminée

VR.coffre 1.80×1.40 allège 70

VR.coffre 1.80×2.10

VR.Titan 90×1.40 allège 70 dont fixe de 90×30 dont ouvrants de 90×110

VR.Titan 1.80×2.10

VR.Titan allège 1.10 60×1.00

VR.Titan dont ouvrant de 1.40×45 dont fixe de 1.40×85 allège –0.20 linteau +1.10 1.40× 1.30

poteaux BA ø 16

10 93×2.10 10

HS.poutre2.50

escalier bois, giron 25 + nez de marche

ventil. haute chauf.

décompression

EV

VMC

P80

Examen :	BREVET PROFESSIONNEL
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse
Epreuve :	E1 – Etude, préparation, suivi d'un ouvrage
Session : 200..	
Durée : 4h30	
Coef. : 4	
DT 4 /13	

ECHELLE: 1/50
PLAN DU 1er ETAGE

CH.3
sol PVC
HSP.2.50

CH.4
sol PVC
HSP.2.50

CH.2
sol PVC. lambris sur plafond h.1.80
HSP.2.30
rampants
pieds droits

S.d.B.
sol parquet
HSP.2.50

WC
sol parquet
tablette

DEGAGEMENT
sol parquet
HSP.2.50

escalier bois. giron 25
+ nez de marche

BALCON
sol caillebotis bois
pose sur plots +étanchéité
dalle pleine -ŝ +2.79

CH.5
sol parquet
HSP.2.10 | HSP.2.50

S.d.B.
sol parquet
HSP.2.30

MONTE CHARGE

gaine VMC décompression

VR.coffre allège 1.00 1.80×1.10

VR.Titan allège 1.50 60×60

velux 1.14×1.18 store

VR.coffre 90×2.10

VR.Titan Allège 90 60×60

vélux 78×98 store

VR.Titan linteau +3.40 allège +2.10 1.40×1.30

VR.Titan allège 1.10 1.40×1.00

vélux

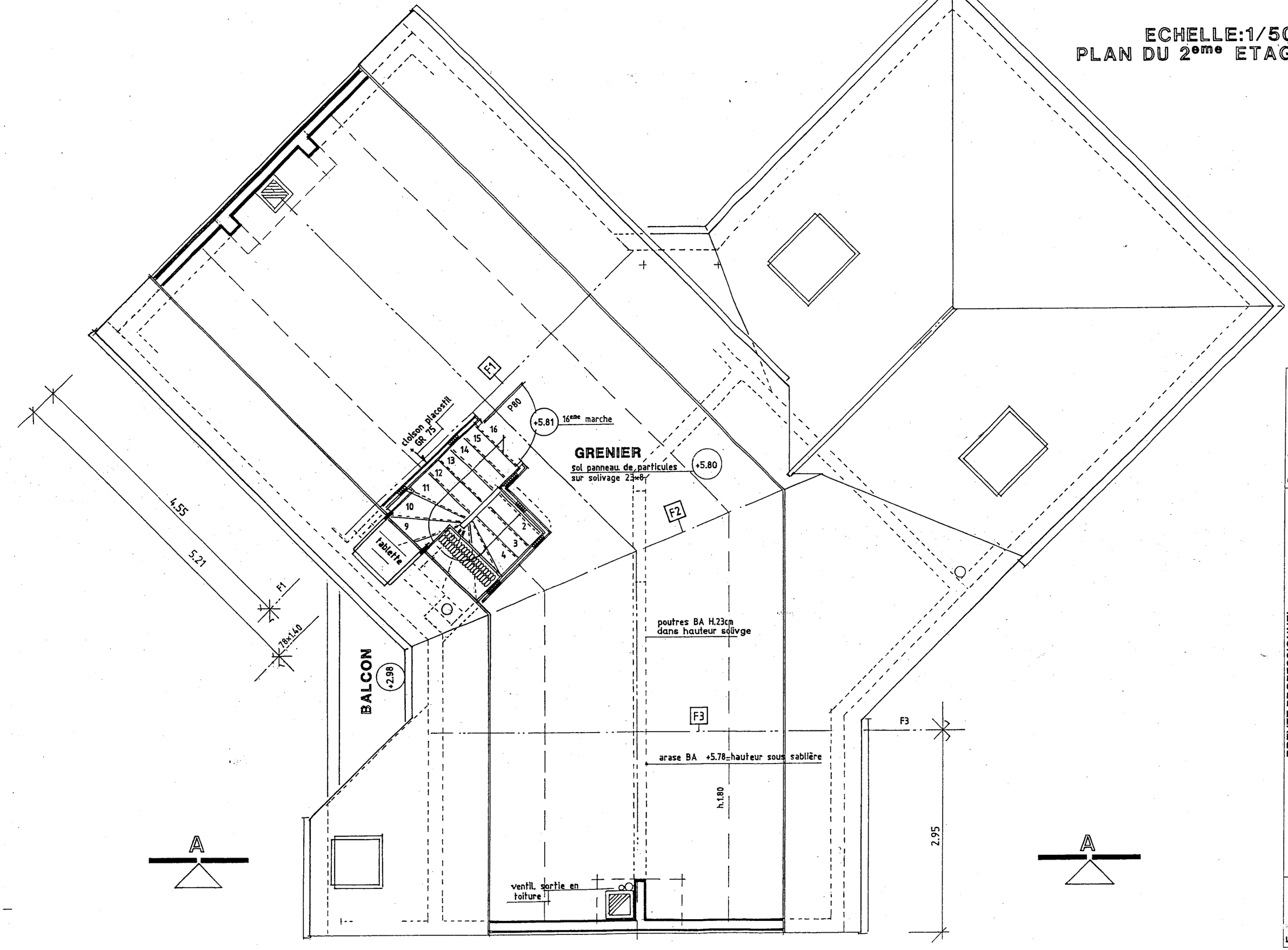
débord toiture

trémie

Examen :	BREVET PROFESSIONNEL
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse
Epreuve :	E1 – Etude, préparation, suivi d'un ouvrage
Session :	200[illegible]
Durée :	4h30
Coef. :	4
DT	5 /13

ECHELLE:1/50

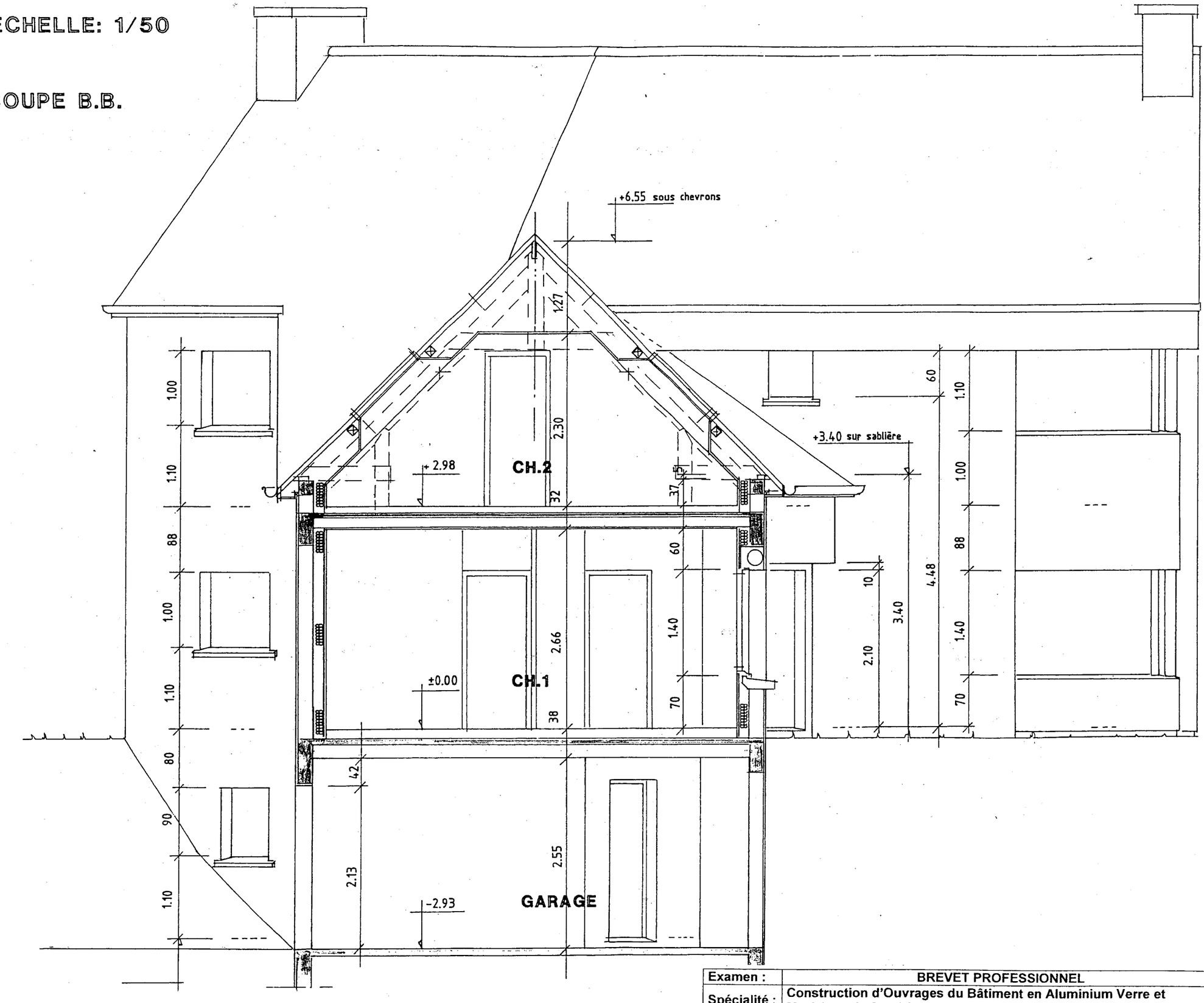
PLAN DU 2ème ETAGE



		Session : 200..
		Durée : 4h30
		Coef. : 4
		DT6/13
Examen :	BREVET PROFESSIONNEL	
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	
Epreuve :	E1 – Etude, préparation, suivi d'un ouvrage	

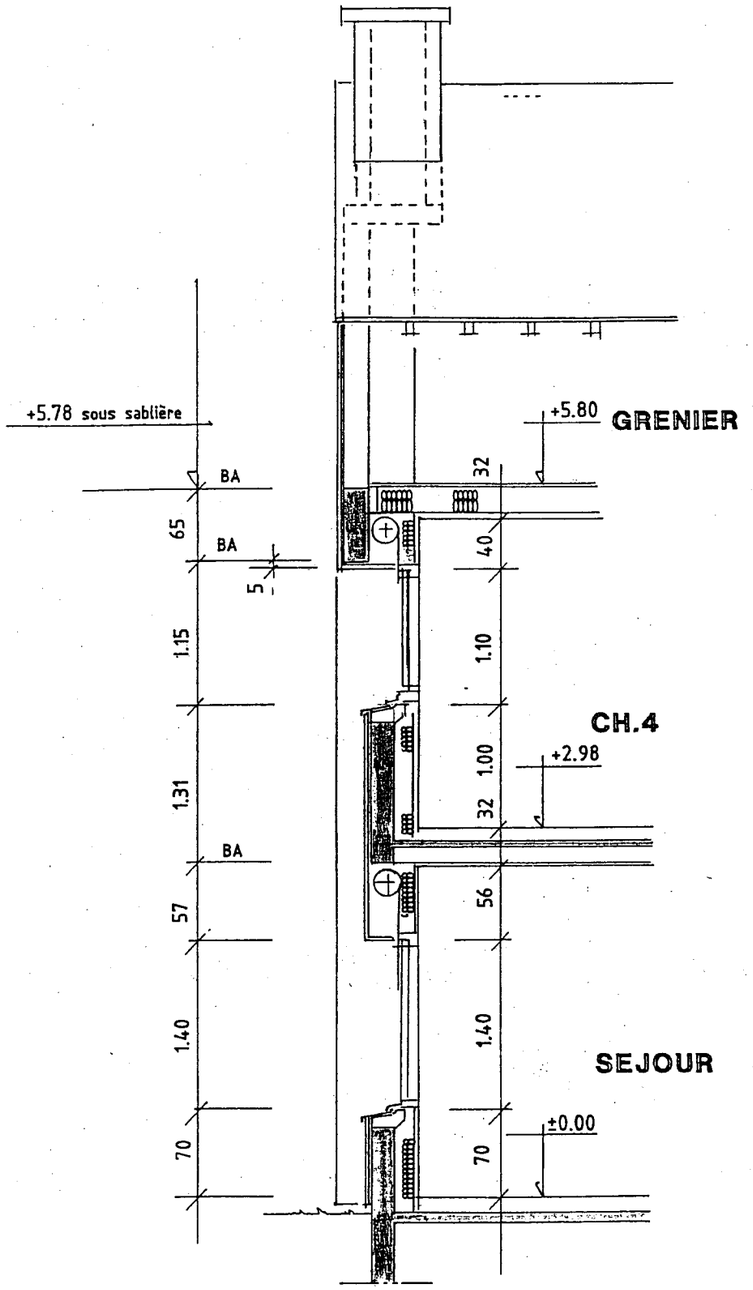
ECHELLE: 1/50

COUPE B.B.

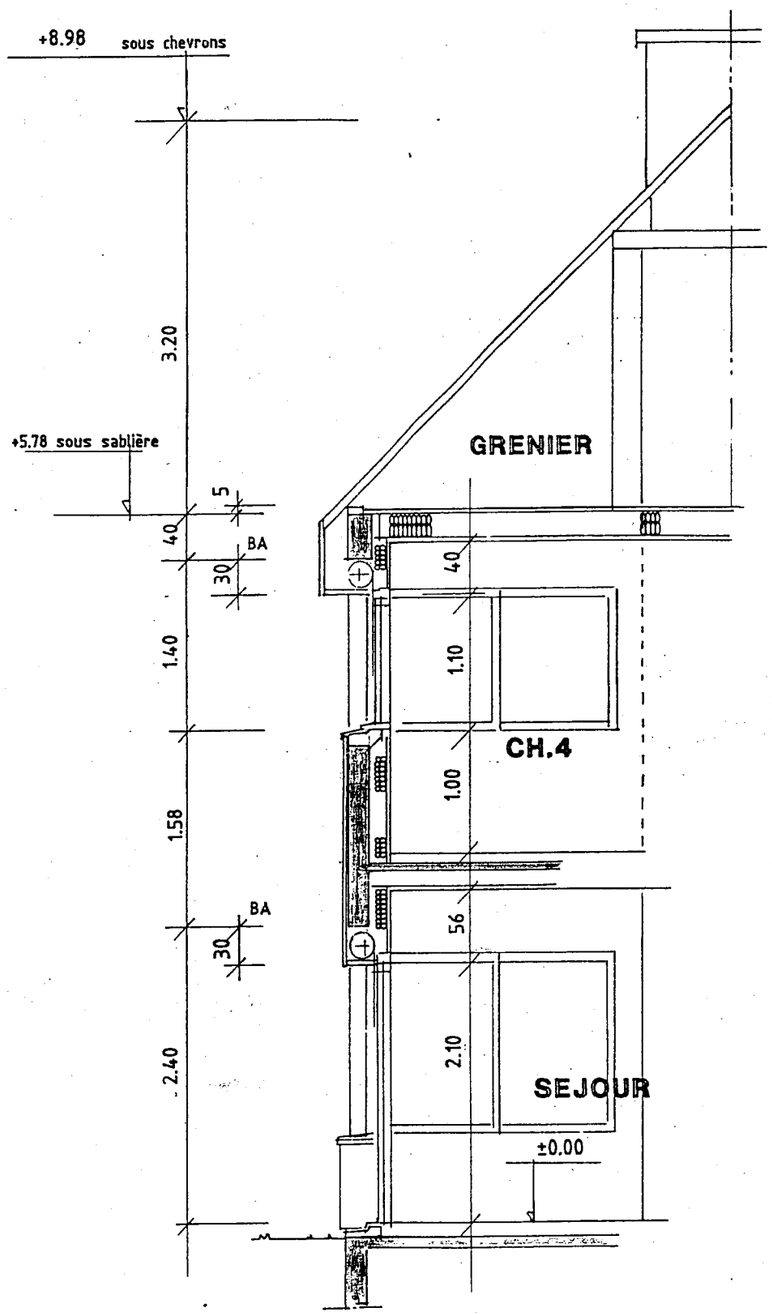


Examen :	BREVET PROFESSIONNEL	Session : 2007
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	Durée : 4h30 Coef. : 4
Epreuve :	E1 – Etude, préparation, suivi d'un ouvrage	DT. 7/13

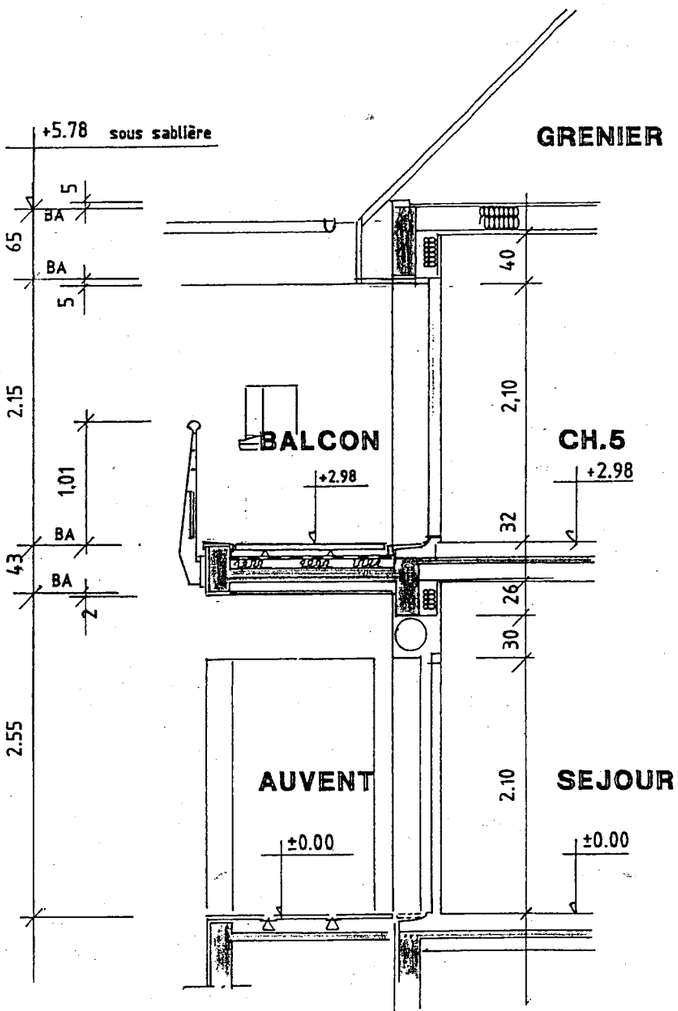
ECHELLE: 1/50



COUPE C.C.



COUPE D.D.

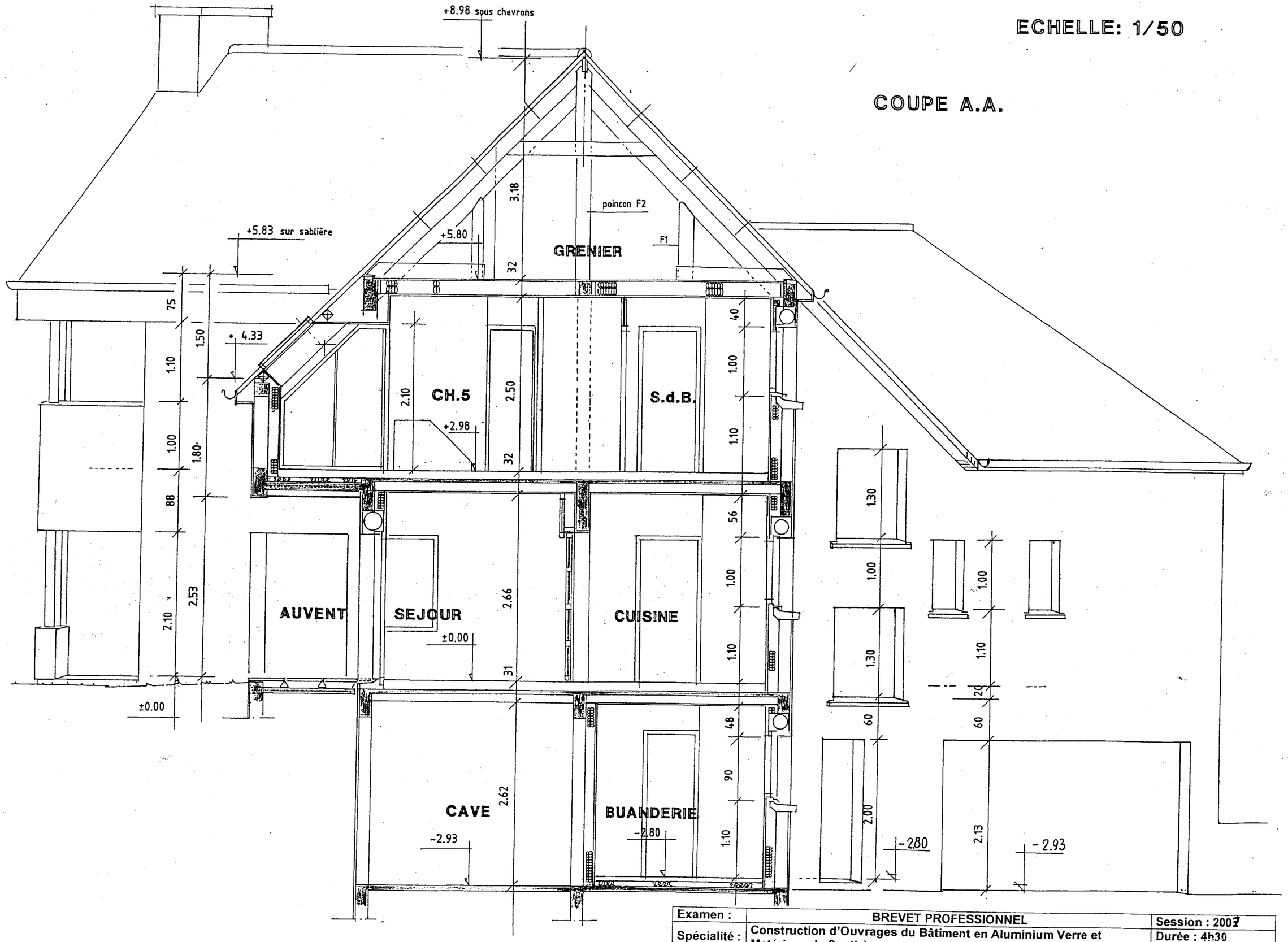


COUPE E.E.

Examen :	BREVET PROFESSIONNEL	Session : 2007
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	Durée : 4h30 Coef. : 4
Epreuve :	E1 – Etude, préparation, suivi d'un ouvrage	DT 8/13

ECHELLE: 1/50

COUPE A.A.



Examen :	BREVET PROFESSIONNEL	Session : 2007
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	Durée : 4h30 Coef. : 4
Epreuve :	E1 – Etude, préparation, suivi d'un ouvrage	DT 9/13

EXTRAITS DE DESCRIPTIF

DELAI D'EXECUTION –PENALITES ET PRIMES

1. DELAIS D'EXECUTION DES TRAVAUX

Le délai global d'exécution, tous corps d'état, est de 25 semaines. A l'intérieur de ce délai global, le délai partiel allant à chaque corps d'état sera coordonné avec les entreprises. Une fois signé par le Maître de l'Ouvrage et le Maître d'œuvre, il sera signé par tous les entrepreneurs et sera contractuel. Chaque entrepreneur est tenu d'exécuter ses propres travaux dans les délais partiels porté sur le calendrier d'exécution du délais contractuel global. Il sera délivré un ordre de service général pour toutes les entreprises leur notifiant l'ouverture du chantier.

2. PENALITES POUR RETARD - PRIMES POUR AVANCE

Pour tout retard, une pénalité sans mise en demeure préalable sera appliquée à raison de 150€ par jour de retard calendaire. Chaque entrepreneur sera responsable de ses délais partiels portés sur le calendrier d'exécution . La constatation de retards sera faite par la maître d'œuvre sur chaque délais partiel. La pénalité sera répartie entre les entrepreneurs responsables au prorata des retards qui auront été constatés sur leurs délais partiels. Elle sera retenu sur chaque situation mensuelle.
Il n'est pas prévu de prime pour avance.

3. PENALITES DIVERSES

1/ Rendez-vous de chantier

Les compte rendus de chantier valent convocation des entreprises dont la présence est obligatoire. Les rendez-vous de chantier sont fixés par le Maître d'œuvre.
Il sera prévu une pénalité de 150€ par absence non motivée ou répétée aux rendez-vous de chantier.

PLANNING POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE

SEMAINE N°	51	janvier 01	02	03	04	05	février 06	07	08	09	Mars 10	11	12	13	avril 14	15	16	17	18	mai 19	20	21	22	juin 23	24	25	26
→ Gros oeuvre - Réseau																											
Terrassement (voie d'accès/maison)																											
Excavation fouilles et semelles béton																											
Elévation sous sol en béton banché																											
Plancher sous sol/dallage rdc/étanchéité																											
Etanchéité soubassements/Remblais																											
Elévation rez-de-chaussée																											
Plancher rez-de-chaussée/dallage rdc																											
Elévation premier étage																											
Elévation des pigeons																											
Rampannage																											
Appuis seuils bandes de redressements																											
Enduits extérieurs																											
Réseaux extérieurs nettoyage terrain																											
→ Charpente bois																											
Fermes pannes chevrons																											
Bardages																											
→ Couverture ardoises étanchéité																											
→Menuiseries extérieures aluminium																											
→Menuiseries intérieures bois																											
Pose des huisseries de portes																											
Pose des champlats, placards …																											
Pose des parquets, plinthes et talons																											
→ Isolation Platrerie Cloisons sèches																											
Pose de l'isolation																											
Perfoplaque / briquetage																											
Enduit plâtre																											
→ Plomberie Sanitaire Chauffage																											
Première pose (passage)																											
Deuxième pose																											
Pose des appareils et essais																											
→ Electricité Ventilation																											
Première pose (passage)																											
Deuxième pose (sceller boitiers)																											
Pose des appareillages et du TGBT																											
→ Monte-charges																											
→ Chapes faiences Revêtements sols																											
Réalisation des chapes																											
Pose des faïences																											

LOT N°1 Gros œuvre Maçonnerie

STRUCTURES PORTANTES DES VOLUMES D'INFRASTRUCTURE

1. PAROI OU ELEMENTS COULES EN BETON

Les ouvrages bétons comprennent la fourniture et la mise en œuvre des matériaux, la fourniture et la pose des coffrages compris étayages et échafaudages nécessaires, l'enlèvement des balèvres, les réservations et les blocs spéciaux pour couler les chaînages verticaux et horizontaux, linteaux et raidisseurs.

Etat de surface des parements des parois latérales et sous-face des ouvrages en béton, suivant DTU 21, article 5.21, compris rebouchage, ragréage (dressage des surfaces, enlèvement des balèvres, traitement des nids de cailloux, etc…) et finition : qualité a parement courant, pour toutes les parois destinées à recevoir un enduit de parement traditionnel épais ;

Eléments d'identification des surfaces et parements de béton suivant norme NF P 18-503 : parement courant, parement P(2), E(2-1-1), T(1)

1.1 **Béton banché d'épaisseur 20 cm**, compris coffrage à parements courants et armatures suivant calculs bétons. Ce béton sera coulé et vibré pour donner des parois lisses et unies. Il sera procédé l'enlèvement des balèvres et ragréages au mortier fin si nécessaire, avant livraison. Dans le béton sera incorporé un adjuvant hydrofuge liquide à prise normale pour béton type « HYDROFUGE SIKA LIQUIDE » (Sika) ou équivalent, mise en œuvre suivant les prescriptions du fabricant. Les trous, fourreaux, etc, pour écarteurs des banches seront soigneusement rebouchés après décoffrage par un mortier ou autre produit assurant l'étanchéité.

LOCALISATION : Murs de soubassements, élévation du sous-sol (murs extérieurs et refends) selon plan et coupes.

1.2 **Béton armé d'ossature**, suivant calculs béton, compris coffrage et armatures pour :
- Chaînages filants horizontaux pour planchers hauts du sous sol ;
- Linteaux au-dessus des portes intérieures ;
- Poteaux, raidisseurs verticaux dans blocs spéciaux ;
- Poutres en renforts, consoles, chevêtres, etc…

LOCALISATION : Ensemble des ouvrages d'ossatures suivant plans et coupe

2. PAROIS HOURDEES

Tous les blocs de béton employés seront conforme aux normes NF P 14-101, 301, 402 et auront au moins 28 jours de séchage. Pour les parois en blocs en béton restant brutes d'élévation, les blocs en béton seront posés après sélection de la face vue qui ne devra pas être détériorée.
Au cours de l'élévation, les joints entre blocs seront bourrés au mortier et graissés au patin ou à la brosse.

2.1 **Blocs pleins de 20 cm d'épaisseur** (sans alvéoles), en béton de granulat courant, classe de résistance B80 suivant NF P 14-301, posés avec joints verticaux coulés.
LOCALISATION : Murs de soubassements du rez-de-chaussée suivant plan et coupes

2.2 **Blocs creux de 10 cm d'épaisseur** (sans alvéoles), en béton de granulat courant, classe de résistance B 80 suivant NF P 14-301, posés avec joints verticaux coulés.
LOCALISATION Elévation de la cloison entre chaufferie et cellier du sous-sol

EXAMEN :	BREVET PROFESSIONNEL	SESSION : 2007
SPECIALITE :	CONSTRUCTION D'OUVRAGES DU BATIMENT EN ALUMINIUM VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE	DURÉE : 4H30 Coef. : 4
Epreuve :	E1 – Etude, préparation, suivi d'un ouvrage	DT10/13

STRUCTURES PORTANTES DES VOLUMES DE SUPERSTRUCTURE

1. PAROIS HOURDÉES

Les têtes de murs seront arasées suivant le profil de la couverture et des façades.
Tous les blocs en béton employés seront conformes aux normes NF P 14-101, 301, 402 et auront au moins 28 jours de séchage. Les blocs en béton destinés à rester apparents seront conformes à la norme NF P14-102. Leur mise en œuvre sera conforme à la norme P 10-202 pour les blocs à maçonner.Au cours de l'élévation, les joint entre blocs en béton seront bourrés au mortier et graissés au patin ou à la brosse.

Blocs creux de 20 cm d'épaisseur, en béton de granulat courant pour murs et cloisons, classe de résistance B 60 suivant NF P 14-301, hourdés au mortier de ciment avec rejointoiement horizontal et vertical.

LOCALISATION : Elévation des parois selon plan du rez-de-chaussée, du 1er et du 2ème étage.

2. ELÉMENTS COULÉS EN BÉTON

2.1 Allèges en béton banché, compris coffrage à parements courants et armatures suivant calculs béton. Ce béton sera coulé et vibré pour donner des parois lisses et unies. Il sera procédé à l'enlèvement des balèvres et réagages au mortier fin si nécessaire, avant livraison. Dans le béton sera incorporé un adjuvant hydrofuge liquide à prise normale pour béton type « HYDROFUGE ' SIKA LIQUIDE » (Sika) ou équivalent, mise en œuvre suivant les prescriptions du fabricant. Les trous, fourreau, etc.,pour écarteurs des banches seront soigneusement rebouchés après décoffrage par un mortier ou autre produit assurant l'étanchéité.

2.2 Béton armé d'ossature, suivant calculs béton, compris coffrage et armatures pour :
- Chaînage filants verticaux dans des blocs spéciaux ;
- Poteaux, raidisseurs, renforts verticaux ;
- Linteaux au-dessus des ouvertures extérieures et des portes et passages intérieurs ;
- Poutres, renforts, consoles, chevêtres ;
- Chaînages filant horizontaux aux niveaux des planchers hauts du rez-de-chaussée et du 1er étage ;
- Chaînage filants en têtes des murs pour les araser sous les toitures.

LOCALISATION : Ensemble des ouvrages d'ossatures suivant plans et coupes.

3. Eléments accessoire

Coffres de volets roulants préformés, à incorporer dans les murs extérieurs au-dessus des ouvertures (voir plans). Les coffres seront fournis par le lot Menuiseries Extérieurs et posés par le lot Gros Œuvre. Coffres non porteurs nécessitant un linteau supérieur en béton armé dû par le gros Œuvre.

LOCALISATION : Ouvertures repères 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 18, 19, 20, et 22

3. APPUIS ET SEUIL

3.1 Appuis saillant avec nez et oreilles, en béton moulé au ciment hydrofugé, compris débord avec goutte d'eau, rejingot et étanchéité. Appui à couler en place avant la pose des menuiseries. Le rejingot de l'appui devra avoir pour dimensions minimales hauteur 25mm, largeur 45mm. La hauteur minimale extérieure de l'appuie devra être de 50mm et la pente minimale de l'appui 10%. Finition lissée.
LOCALISATION : Appuis pour fenêtre repères 2, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 25 et 26 suivant plans.

3.2 Seuils, au mortier de ciment hydrofugé, avec pente d'évacuation sur l'extérieur, finition lissée.
LOCALISATION : Pour portes et portes-fenêtres repères 1, 3, 4, 12, 13, 14 et 21 selon plans.

LOT N° 3 Platrerie Isolation

OUVRAGES HORIZONTAUX - PLAFONDS ET RAMPANTS

1. ISOLATION THERMIQUE

1.1 **Isolation en, laine de verre par feutre « IBR monocouche »** (Isover Saint-Gobain) ou similaire par un feutre en laine de verre TELSTAR, de classe VA2 selon DTU règle Th-K ; panneau de 240 mm d'épaisseur pour une résistance thermique de R=6,00 m²°C/W revêtu sur une face d'une kraft par vapeur à placer côté paroi chaude.
LOCALISATION : Isolation du plafond et des rampants de la chambre 2 au 1er étage suivant plan et coupes

1.2 **Isolation en laine de verre par feutre « IBR monocouche »** (Isover Saint-Gobain) ou similaire par un feutre en laine de verre TELSTAR, de classe VA2 selon DTU règle Th-K ; panneau de 200 mm d'épaisseur pour une résistance thermique de R=5,00 m²°C/W revêtu sur une face d'une kraft par vapeur à placer côté paroi chaude.
LOCALISATION : Isolation du plancher haut du 1er étage entre solives suivant plan et coupes.

3. REVÊTEMENTS ENDUITS

Enduit plâtre lissé, sous plancher béton compris gobetis d'accrochage ou enduit de ragréage.
LOCALISATION : Sous le plancher haut du sous sol (buanderie, entrée), et sous le plancher haut du rez-de-chaussée.

PAROIS - CLOISONNEMENT

1. CLOISONS DE DOUBLAGE

1.1 **Isolation des doublages en laine de verre par « Panolène GR »** (Isover Saint-Gobain) ou similaire, composés de panneau semi-rigide en laine de verre de classe TELSTAR, revêtu sur une face d'un kraft imprimé bitumé pare-vapeur ; panneau de 100mm d'épaisseur pour une résistance thermique de R=3,15 m²C/W.
LOCALISATION : Isolation de l'ensemble des parois extérieures des volumes habitables du sous sol, du rez-de-chaussée et du 1er étage compris coffres Vmc et évacuations.

1.2 **Cloisons de doublage en briques de 4cm d'épaisseur**, (sans enduit plâtre), compris phaltex et crochets galvanisés de maintien fixés sur cadres dormants ou charpente ou plancher béton.
LOCALISATION : Cloisons de doublage ci-avant

2. CLOISON DE DISTRIBUTION

Cloisons de distribution en briques de 5 cm d'épaisseur (sans enduit plâtre), compris phaltex et crochets galvanisés de scellement sur huisseries et plafonds.
LOCALISATION : Cloisons de distribution à tous les niveaux suivant plans et coupes.

TRAITEMENT DES PAREMENTS VERTICAUX

1. REVÊTEMENTS ENDUITS INTÉRIEURS

1.1 **Enduit lissé sur parpaings et béton intérieurs épaisseur 1 cm**, y compris enduit préliminaire de dressement, et plâtre dur sur soubassement de 1,00 m de haut, et sur surfaces recouvertes par des revêtements scellés ou collés.
LOCALISATION : Enduit plâtre sur refend, poteau et poutres béton suivant plans et coupes.

1.2 Enduit lissé sur cloisons briques plâtrières epaisseur 1 cm, de doublage et de distribution y compris enduit préliminaire de dressement, et plâtre dur sur soubassement de 1,00 m de haut, et sur surfaces recouvertes par des revêtements scellés ou collés.
LOCALISATION : Enduit plâtre sur cloison briques des paragraphes précédents.

EXAMEN :	BREVET PROFESSIONNEL	SESSION : 2007
SPÉCIALITÉ :	CONSTRUCTION D'OUVRAGES DU BÂTIMENT EN ALUMINIUM VERRE ET MATÉRIAUX DE SYNTHÈSE	DURÉE : 4H30 Coef. : 4
Epreuve :	E1 – Etude, préparation, suivi d'un ouvrage	DT11/13

LOT N° 4 MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM (EXTRAITS)

DESCRIPTION DES OUVERTURES EXTERIEURES EN ALUMINIUM A RUPTURE DE PONT THERMIQUE

Menuiseries extérieures en Aluminium à rupture de pont thermique laqué BLANC RAL 9003. Chaque ensemble est réputé complet avec cadre dormant, tapées ou fausses tapées, bâtis ouvrants, baguettes plates d'encadrement, panneaux de remplissage (vitrage), quincaillerie de manœuvre et de fermeture, joints, jonctions, seuils ou appuis, scellements par pattes galvanisés sur Gros Oeuvre; cordon d'étanchéité souple acrylique au pourtour des menuiseries entre la menuiserie et le support ;

Compris toutes sujétions d'adaptations et de mise en œuvre suivant plans, et prescriptions des fabricants.

4.3. Baies d'éclairages

Ensembles coulissants

4.3.1 Ensemble de 1,40 x 1,00 ht, composé de:
- un cadre d'ossature formant dormant avec tapée d'isolation comprenant des montants latéraux, une traverse haute et une traverse basse formant appui de rejet d'eau continu;
- deux vantaux égaux coulissants, composé chacun d'un cadre d'ossature périphérique et d'un remplissage en double vitrage isolant 2 faces SGG PLANILUX (Vitrage Saint Gobain) ou équivalent. L'ensemble conforme au dessin de la façade nord-ouest et du plan du rez-de chaussée, en aluminium laqué au choix de l'architecte, avec quincaillerie cf' généralités. Compris fixations de la menuiserie sur le gros œuvre.

LOCALISATION : Cuisine - repère 11 / SdB 1er étage - repère 20.

Ensembles oscillo-battants

Ensemble composé de:
- un cadre d'ossature formant dormant avec tapée d'isolation comprenant des montants latéraux, une traverse haute et une traverse basse formant appui de rejet d'eau continu;
- un vantail oscillo-battant composé d'un cadre d'ossature périphérique et d'un remplissage en double vitrage isolant 2 faces SGG DECORGLASS (Vitrage Saint Gobain) ou équivalent, maintenu par parecloses. L'ensemble conforme au dessin de la façade sud-est et du plan du 1er étage, en aluminium laqué au choix de l'architecte, avec quincaillerie cf généralités. Compris fixations de la menuiserie sur le gros œuvre.

4.3.2 Ensemble de 0,60 x 0,40 ht LOCALISATION : W C du 1er étage - repère 22.
4.3.3 Ensemble de 0,60 x 0,60 ht LOCALISATION : SdB du 1er étage - repère 18.
4.3.4 Ensemble de 0,90 x 0,90 ht LOCALISATION : Buanderie - repère 2.
4.3.5 Ensemble de 0,90 x 1,40 ht LOCALISATION : Bureau - repère 5.
4.3.6 Ensemble de 0,60 x 1,00 ht LOCALISATION : SdB du RdC- repère 8 ./ WC du RdC- repère 9.

Ensembles composés d'une allège fixe et d'un vantail oscillo-battant

4.3.7 Ensemble de 0,90 x 1,40 ht, composé de:
- un cadre d'ossature formant donnant avec tapée d'isolation comprenant des montants latéraux, une traverse haute, une traverse basse formant appui de rejet d'eau continu et une traverse intermédiaire formant l'allège de 30 cm de hauteur. Remplissage de l'allège en double vitrage isolant 2 faces SGG PLANILUX (Vitrage Saint Gobain) ou équivalent, maintenu par parecloses ;
- un vantail oscillo-battant composé d'un cadre d'ossature périphérique et d'un remplissage en double vitrage isolant 2 faces SGG PLANILUX (Vitrage Saint Gobain) ou équivalent, maintenu par parecloses.

L'ensemble conforme au dessin des façades sud-ouest et nord-ouest et du plan du rez-de-chaussée, en aluminium laqué au choix de l'architecte, avec quincaillerie cf généralités. Compris fixations de la menuiserie sur le gros œuvre.

LOCALISATION Bureau - repère 6 / Chambre 1 - repère 7.

Ensembles composés d'une allège fixe et d'un vantail à soufflet

4.3.8 Ensemble de 1,40 x 1,30 ht, composé de :
- un cadre d'ossature formant dormant avec tapée d'isolation comprenant des montants latéraux, une traverse haute, une traverse basse formant appui de rejet d'eau continu et une traverse intermédiaire formant l'allège de 85 cm de hauteur. Remplissage de l'allège en double vitrage isolant face intérieure feuilleté SGG STADIP PROTECT et face extérieur trempé SGG SECURIT PLANILUX (Vitrage Saint Gobain) ou équivalent, maintenu par parecloses ;
- un vantail à soufflet composé d'un cadre d'ossature périphérique et d'un remplissage en double vitrage isolant du type BIVER 2 faces Planilux (Vitrage Saint Gobain) ou équivalent, maintenu par parecloses.

L'ensemble conforme au dessin des façades sud-ouest et nord-ouest et du plan du rez-de-chaussée, en aluminium laqué au choix de l'architecte, avec quincaillerie cf généralités. Compris fixations de la menuiserie sur le gros œuvre.

LOCALISATION: Cage d'escalier du rez-de-chaussée - repère 10 / Cage d'escalier du 1er étage - repère 9.

Ensembles composés de deux châssis coulissants en angles

4.3.9 Ensembles composés repères 23/24 et 25/26, composé chacun de 2 châssis coulissants en angle, comprenant:
- un précadre périmétrique en bois dur, destiné à reprendre l'épaisseur des doublages et permettant la pose des ouvertures et le passage des volets roulants, compris habillage de la face extérieure en alu laqué blanc;
- un cadre d'ossature périmétrique alu blanc, formant le dormant de chaque châssis, comprenant deux montants latéraux, une traverse haute et une traverse basse formant l'appui de chaque fenêtre;
- un poteau de jonction entre les deux dormants, en alu laqué dito la menuiserie;
- deux vantaux égaux coulissants, composé chacun d'un cadre d'ossature périphérique et d'un remplissage en double vitrage isolant 2 faces SGG PLANILUX (Vitrage Saint Gobain) ou équivalent.

L'ensemble conforme au dessin de la façade nord-ouest et du plan du rez-de chaussée, en aluminium laqué au choix de l'architecte, avec quincaillerie cf' généralités Compris fixations de la menuiserie sur le gros œuvre
L'ensemble conforme au dessin des façades sud-ouest et sud-est et du plan du 1er étage, en alu blanc, avec quincaillerie cf généralités. Compris fixations de l'ensemble sur le gros œuvre.

LOCALISATION Chambre 4 - repère 23/24 / Chambre 3 - repère 25/26.

Ensemble composé dans le séjour repère 14/15, composé d'un chassis fixe et d'une porte-fenêtre coulissante comprenant :

4.3.10 - un chassis fixe avec un remplissage en double vitrage isolant maintenu par parcloses (2 faces SGG Planilux ou équivalent)
- une porte-fenêtre à deux vantaux égaux coulissants, composé chacun d'un cadre d'ossature périphérique avec un remplissage en double vitrage isolant maintenu (2 faces SGG Planilux ou équivalent)

L'ensemble conforme au dessin des façades sud-est et du plan du rez-de-chaussée, en aluminium laqué au choix de l'architecte, avec quincaillerie cf généralités. Compris fixations de l'ensemble sur le gros œuvre.

LOCALISATION Séjour- repère 14/15.

Examen :	BREVET PROFESSIONNEL	Session : 2007
Spécialité :	Construction d'Ouvrages du Bâtiment en Aluminium Verre et Matériaux de Synthèse	Durée : 4h30 Coef. : 4
Epreuve :	E1 – Etude, préparation, suivi d'un ouvrage	DT12/13

4.4 Baies de passage

Ensembles composés de plusieurs châssis fixe et d'une porte ouvrant à la française

4.4.1. Ensemble composé de la chambre 5 donnant accès au balcon, comprenant:
- un cadre d'ossature formant dormant comprenant deux montants latéraux avec tapées d'isolations et c montants intermédiaires, une traverse haute oblique sur une partie et horizontale sur l'autre, et une traverse basse formant seuil en aluminium de faible hauteur (passage handicapés) au droit de la porte puis en continuité sous chas sis fixes latéraux. Remplissage des deux châssis fixes en double vitrage isolant deux faces SGG PLANILUX (Vitrage Saint Gobain) ou équivalent;
- une porte 1,06x2,10 ht à 1 vantail ouvrant à la française. Le vantail sera composé d'un cadre d'ossature périphérique avec en remplissage un vitrage isolant deux faces feuilletées SGG STADIP (Vitrage Saint Gobain) , équivalent. Compris quincaillerie cf généralités.

L'ensemble conforme au dessin de la façade sud-est et du plan du 1er étage, en aluminium laqué au choix l'architecte, avec quincaillerie cf généralités. Compris fixations de l'ensemble sur le gros œuvre.

LOCALISATION Balcon de la chambre 5 - repère 21.

4.5. Baies de passage

Portes d'entrées secondaires

4.5.1. Ensemble bloc porte pleine de service de 0,80 x 2,00 ht, composé de :
- un dormant comprenant deux montants latéraux, une traverse haute et un seuil en aluminium de faible hauteur ;

un vantail ouvrant à la Française, composé d'un cadre d'ossature périphérique et d'une traverse intermédiaire horizontale à 1,00 m de haut. Remplissage de la partie basse et de la partie haute par deux panneaux pleins rainurés avec un isolant entre les deux panneaux.

L'ensemble en bois prêt à peindre conforme au dessin de la façade nord-ouest et du plan, avec quincaillerie cf généralités, dont une serrure de sûreté 3 points et deux poignées de manœuvre Compris fixations de la menuiserie sur le Gros Oeuvre.

LOCALISATION Entrée sous-sol – repère1.

4.6. Portail de garage

4.6.1. Portail de garage de 5,00 x 2,13 ht du type sectionnelle à panneau double paroi isolée, à nervures horizontales, du type ISO de chez «Novoferm », ou similaire, prélaquée blanc deux couches bases polyester d'usine, avec bande vitrée en aluminium vitrage cristal et poignées de teinte au choix de l'architecte; compris mécanisme et accessoires en acier galvanisé, coulisses, manœuvré par moteur électrique individuel avec télécommande. Compris toutes sujétions de mise en œuvre et d'ancrage dans parois, les pattes d'ancrages devront être fournies au Gros Oeuvre en temps utile pour incorporation dans ouvrages bétons si nécessaire.

LOCALISATION Portail de garage - repère 3.

4.8. Protections par occultation

Volet Roulant avec lames en aluminium laqué, comprenant.
- tablier, lames à double paroi et cloisons transversales en aluminium laqué blanc. Lames renforcées avec ajours sans projection Dernière lame renforcée, compris équerres d'arrêt au linteau;
- coulisses en aluminium prélaqué idem menuiseries 60 microns, profondeur suivant lames, épaisseur minimale 14/10ème avec joint anti-bruit, finition des coulisses identique aux baies correspondantes;

Volet Roulant à commande manuelle
mécanisme,-axe d'enroulement en acier galvanisé avec ressorts compensateurs incorporés
manœuvre par tringle oscillante gainée PVC.

4.8.1 Volet roulant de 0,60 x 0,40 ht dans coffre tunnel. LOCALISATION : Wc 1er étage- repère 22.

4.8.2 Volet roulant de 0,60 x 0,60 ht dans coffre tunnel. LOCALISATION : SdB 1er étage - repère 18.

4.8.3 Volet roulant de 0,60 x 1,00 ht dans coffre tunnel. LOCALISATION : SdB rez-de-chaussée - repère 8. Wc rez-de-chaussée - repère 9

4.8.4 Volet roulant de 0,90 x 0,90 ht dans coffre tunnel. LOCALISATION : Buanderie - repère 2.

4.8.5 Volet roulant de 0,90 x 1,40 ht dans coffre tunnel. LOCALISATION : Bureau - repères 5 et 6.

4.8.6 Volet roulant de 1,40 x 1,00 ht dans coffre tunnel. LOCALISATION : Cuisine – repère 11.

Salle de bains – chambre 5 – repère 20.

Volet roulant motorisé
- moteur d'enroulement compact ou intégré sur axe, en acier galvanisé, avec sécurités;
- manœuvre par inverseur de commande.
- commande de secours par tringle oscillante gainée PVc.
- Le raccordement des volets roulants électriques est prévu au présent lot sur attentes dû par le lot Electricité ;
- chaque volet aura sa commande de manœuvre indépendante.

4.8.7 Volet roulant de 1,06 x 2,10 ht dans coffre tunnel. LOCALISATION : Chambre 5 - repère 21 (porte).

4.8.8 Volet roulant de 1,40 x 1,30 ht dans coffre tunnel. LOCALISATION : Cage d'escalier du rez-de-chaussée - repère 10

Cage d'escalier du 1er étage - repère 19.

4.8.9 Volet roulant de 1,80 x 1,10 ht dans coffre fabriqué à la demande, LOCALISATION : chambre 4 - repères 23 et 24

chambre 3 - repères 25 et 26.

4.8.10 Volet roulant de 1,80 x 1,40 ht dans coffre fabriqué à la demande. LOCALISATION : Séjour repères 15, 16 et 17.

4.8.11 Volet roulant de 1,80 x 2,10 ht dans coffre tunnel. LOCALISATION : Séjour - repères 12 et 13.

4.8.12 Volet roulant de 1,80 x 2,10 ht dans coffre fabriqué à la demande. LOCALISATION : Séjour - repère 14.

4.8.13 Volet roulant de 80 x 2,00 ht dans coffre tunnel. LOCALISATION : Entrée sous-sol - repère 1

4.8.14 Volet roulant de 90 x1,40 ht dans coffre tunnel. LOCALISATION : Chambre 1 - repère 7

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.